

LIBREVILLE, 20 juin (Infosplusgabon) - Le World Peace Tracts a initié ce processus en créant les Accords de paix panafricains, en vue de parvenir à une solution économique favorisant la paix par le biais d'opportunités d'acquisition de capital. Selon le communiqué de presse, « le continent africain a besoin d'une paix durable. Bien que de nombreux pays aient fait quelques progrès en ce sens, les populations africaines continuent d'être confrontées au quotidien à de multiples difficultés. Dans l'intérêt de tous leurs citoyens, les pays africains doivent donc travailler ensemble pour trouver de nouvelles façons de résoudre leurs problèmes, aller de l'avant économiquement et devenir prospères ».

Le World Peace Tracts a initié ce processus en créant les Accords de paix panafricains, en vue de parvenir à une solution économique favorisant la paix par le biais d'opportunités d'acquisition de capital offertes aux familles défavorisées d'Afrique.

Les nouveaux Accords de paix panafricains comprennent un processus d'acquisition de capital destiné aux familles africaines démunies qui leur permettra à la fois d'être propriétaires d'un capital pour devenir des acteurs économiques et de construire une paix durable.

Ainsi, les Africains qui n'ont pas accès, ou se voient refuser l'accès au droit de posséder légalement des terres, des ressources naturelles et des biens, auront la possibilité de devenir économiquement prospères et d'améliorer leurs conditions de vie. Le World Peace Tracts n'est pas une organisation qui existe uniquement sur le papier : ses membres sont des chefs d'entreprise expérimentés venant du monde entier.

Les économies africaines ont été dévastées par la guerre et la pauvreté. Au cours des cinquante dernières années, l'Afrique a connu plus de 500 conflits qui ont fait plus de dix millions de morts. Les Accords de paix panafricains ont été conçus pour élaborer des instruments de financement pour la paix qui pourront faire du Tchad, du Soudan et du Soudan du Sud des pays pilotes de la reconstruction des économies africaines, en répartissant celles-ci en plusieurs catégories selon les critères utilisés pour sélectionner les communautés propriétaires.

Le Règlement pacifique pour des économies et une paix durables en Afrique présente un aperçu de l'état actuel de l'économie africaine en lien avec sa durabilité, ainsi que des solutions potentielles de réconciliation.

Yosef Yomotov, l'un des principaux négociateurs mondiaux pour la paix, a participé à d'innombrables efforts de négociation pour le rétablissement de la paix, entre autres dans le cadre des Ambassadeurs de la paix. M. Yomotov appelle maintenant le peuple soudanais ainsi que les chefs d'entreprise, investisseurs et influenceurs du continent africain à adhérer aux nouveaux Accords de paix panafricains.

Yosef Yomotov est le promoteur infatigable de ces Accords de paix panafricains dont il espère qu'ils aboutiront à un règlement négocié entre le Tchad, le Soudan et le Soudan du Sud.

Le développement durable progresse à travers le monde

Le développement durable comprend une série de principes tels que des politiques d'économie de marché, le recyclage et la conservation, qui visent à garantir que les besoins des générations futures seront satisfaits et que les questions environnementales n'auront pas de conséquences à long terme. À titre d'exemple, une initiative de développement durable appelée les « Zones vertes », encourageant les agriculteurs à utiliser moins d'eau ou d'engrais, a été mise en œuvre avec succès dans des pays en développement, notamment au Kenya, en Éthiopie et en Ouganda.

Les économies africaines ont été dévastées par les violences et la guerre. Toutefois, pour résoudre ces problèmes économiques, il existe des solutions qui peuvent apporter une paix durable à l'Afrique. Les Accords de paix panafricains incluent un nouveau modèle de financement appelé « Instruments de financement pour la paix », basé sur les trois critères de sélection des communautés propriétaires : 1) gouvernements locaux soutenant l'initiative ; 2) investisseurs économiquement progressistes ; 3) philanthropes sélectionnés avec soin.

Les Objectifs de développement durable de l'ONU appellent à l'élimination de la pauvreté et de la faim dans le monde d'ici 2030. L'un des facteurs essentiels pour atteindre cet objectif consiste à s'attaquer aux défis du développement par le biais d'une paix durable et de la croissance économique au niveau régional.

Dans le cadre des Accords de paix panafricains, quatre critères seront utilisés pour sélectionner les communautés de propriétaires : 1) échelle de l'activité économique (nationale ou internationale) ; 2) actifs pouvant être mobilisés ; 3) profil de risque des activités commerciales ; et 4) connaissances locales. En appliquant ces critères, les Accords de paix panafricains prendront en compte tous les secteurs, y compris les industries extractives, les industries manufacturières, l'agriculture et le secteur financier/bancaire.

L'idée d'émettre des « Obligations de la paix » a été suggérée par le fait que nous sommes tous concernés. L'objectif est de répartir au mieux les tâches liées à la reconstruction. L'un des moyens d'atteindre ce but consiste à mettre en place un programme d'Obligations de la paix visant à offrir à des entreprises des prêts à faible taux d'intérêt et à remboursements différés jusqu'au rétablissement de la paix.

Une autre option consiste à proposer aux citoyens de chaque pays une participation au capital : ils peuvent acheter, dans des conditions équitables, des actions dont les dividendes sont payés par les profits générés par les entreprises dont ils possèdent des actions.

Les quatre modèles proposés sont les suivants : 1) le modèle démocratique ; 2) le modèle du développement durable ; 3) le modèle du développement rural ; 4) le plan général d'actionnariat

équitable.

FIN/ INFOSPLUSGABON/UHG/GABON2021

© Copyright Infosplusgabon